



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **27 novembre 2013**

Présents : M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. PEERSMAN André - M. GAILLARD Fabrice - Mme DUMAS Claudine - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

Absents ou excusés : M PERSIN Franck - Mme. TSCHOFEN Béatrice - Mme LAVERY Joséphine -

Procurations : néant

A été élu(e) secrétaire : Mme DUMAS Claudine -

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, adopté.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission fleurissement :

Les 3 bouleaux ont été planté, près de la salle polyvalente, permettant de casser la perspective de la salle.

Déneigement :

Cette année, du fait que l'effectif du service technique est complet, pas de recours à un prestataire pour la conduite des engins de déneigement.

Carrefour de la "Ranche" :

Au regard de la réglementation, le rond point expérimental sera laissé en l'état pour cet hiver. L'aménagement en rond point définitif sera programmé dans le cadre des futurs investissements.

Éclairage de Noël :

Le sapin du rond point de l'école a été installé sur la place. la mise en route de la totalité de l'éclairage de Noël est programmée, pour le 6 décembre.

Bulletin municipal :

Le bulletin municipal, va être prochainement distribué.

Concert du 16 novembre :

Le concert organisé à la salle du Baron a rencontré un succès, l'opération sera renouvelée, environ 250 personnes étaient présentes.

Soupe populaire :

Comme chaque année, le CCAS organise ce week end, la soupe populaire, dont les bénéfices seront reversés au Secours Populaire.

Jardins partagés :

Un terrain, près du cimetière sera mis à disposition des jardiniers amateurs, en complément du terrain près de l'école. Les personnes désireuses d'une parcelle, habitant la Commune, doivent se renseigner en mairie.

FINANCES - PERSONNELS

DM 02 "Budget principal"

Fonctionnement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 6712 : 20 700,00 €	Cpt 752 : 20 700,00 €
20 700,00 €	20 700,00 €

DM 03 Budget eau

Fonctionnement	
DEBIT	CREDIT
Cpt 6811/040 : 5 000,00 € Cpt 023: - 500,00 €	
0,00 €	0,00 €

Investissement	
DEBIT	CREDIT
	Cpt 28156/042 : 5 000,00 € Cpt 021 : - 5 000,00 €
0,00 €	0,00 €

Frais de secours sur piste :

Front de neige/Transport.....	92,00 €
SECOURS BARQUETTE	
- Zone A : Rapprochée	250,00 €
- Zone B : Éloignée	413,00 €
- Hors piste	Coût réel + 35 €
SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers centres médicaux) :	
- Sans treuillage	637,00 €
- Avec treuillage	1 004,00 €
- Hors piste	Coût réel + 35 €
SECOURS HELICOPTERE PRIMAIRES (vers hôpitaux)	
- Cluses - Thonon - Sallanches	1.605,00 €
Annemasse.....	2 565,00 €
Genève –Annemasse -Annecy.....	3 095,00 €
□ Treuillage	415,00 €
Ambulance SDIS	155,50 €

Investissement 2014 :

Il est rappelé à chaque commission de transmettre pour le conseil du 17 décembre, leurs demandes d'investissements.

IEMP :

Le conseil valide l'enveloppe de 7 000 €, au titre du régime indemnitaire, du personnels communal.

Surveillant de baignade :

Le Conseil pour l'été 2014, autorise le recrutement de 3 surveillants de baignade.

Convention Commune - SERMA :

le Conseil municipal, valide la nouvelle convention organisant les secours sur le domaine skiable, conclue entre la Commune et son délégataire.

BASE DE LOISIR - SALLE POLYVALENTE

Exonération pénalités de retards (Bati Chablais) :

Le conseil décide d'exonérer l'entreprise "Bati Chablais" des pénalités de retards, sur le marché de la salle des fêtes et de la base de loisir, étant donné que le retard n'est pas totalement imputable à l'entreprise. Un courrier sera adressé à l'entreprise.

Marché étude paysagère :

Le Conseil Municipal, accepte le devis de "Monnet architecte", concernant l'étude d'aménagement paysager, complémentaire, du domaine du baron, pour un montant de 11 553,36 € TTC.

URBANISME

AFU du "Pas" :

La Commune se dit prête à étudier la possibilité de participer à une future Association Foncière Urbaine, pour le développement du Pas, comme elle l'a fait pour les Granges. ce dossier sera à étudier, par la prochaine municipalité.

Ardent :

Une association s'est créée, pour le développement du hameau d'Ardent, la Commune à reçue ses représentants, qui souhaiterait que le déblocage de la zone Au d'Ardent soit à l'ordre jour du prochain conseil municipal, qui sera élu en 2014. Les représentants de la commune ont pris note de cette demande, qui sera transmis au prochain conseil.

ECOLE :

Rythme scolaire :

Le Conseil Municipal, donne son accord sur la proposition du conseil d'école, des horaires pour la rentrée scolaire 2014, marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires du gouvernement.. Pour Montriond les horaires seront : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : matin 8h 30 à 11h 30 , après midi 13h 45 à 15h 45 , le mercredi de 8h30 à 11 h 30.

Monsieur le Maire précise, que cette proposition doit encore être validée, par l'inspection académique.

Concernant l'organisation des activités péri scolaire, la commission va étudier le dossier cet hiver.

INTERCOMMUNALITE :

Communauté de Communes :

Les 9 communes membres de l'actuelle CCVA, ont adoptés les nouveaux statuts, qui prendront effet avec l'intercommunalité à 15 communes, soit le 1er janvier 2014.

Découpage des cantons :

La future CCHC va saisir le Préfet, pour lui demander de modifier le périmètre des futurs cantons, afin de mettre la vallée du Brévon dans le même canton, que le reste de la CCHC, par soucis de cohérence.

Représentants de la Commune au Syndicat intercommunal du Tourisme de la Haute Dranse :

Dans le cadre de la reprise de la compétence office du tourisme, par le SITHD, suite à la nouvelle CCHC, les représentants de Montriond seront les suivants :

M. LAGRANGE Georges, Mme FAVRE Annie, M. MUFFAT Michel (La glière) et en suppléant M. BRAIZE Alain

CHEVRERIE DES LINDARETS :

Une consultation va être lancée, prochainement, pour trouver un chevrier, pour exploiter la chevrier, et les pâtures des "Lindarets", dès la saison prochaine, suite au départ de l'occupant actuel.

DIVERS :

Alarme OTVA :

Le Conseil Municipal, donne son accord, pour participer à hauteur de 1/3, à l'installation d'une alarme, dans les locaux dont elle est propriétaire au Chéravaux, abritant l'office du tourisme et l'ESF.

PIDA :

Le Conseil Municipal valide les modifications, du plan d'intervention et de déclenchement des avalanches, concernant la RD 228.

Stationnement :

Un nouvel arrêté municipal, va être pris pour réglementer le stationnement des véhicules sur l'ensemble de la Commune.

Les tarifs du parking souterrain seront :

- semaine 10 €
- saison : 80 €

Studio école :

Le Conseil Municipal accepte la location d'un studio vacant, à l'école pour la saison d'hiver, moyennant un loyer de 390,00 €

Journée nordique :

Cet hiver, la journée nordique organisée par l'office du tourisme, se fera à Montriond, au niveau du lac.

Pompiers :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en réponse à son courrier, concernant le devenir des pompiers de Montriond, le colonel LAURENT, lui précise qu'à ce jour, aucune décision de fermeture de centre de Montriond n'est prise, qu'une période d'observations de 6 mois est en cours.

La séance est levée à 21 h 50